

FICHE ATTALIB groupe 1 - M.A.I

CARACTERISTIQUES PRODUIT	GARANTIES
<p><u>Bénéficiaires:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'assuré, personne physique désignée aux conditions particulières, poursuivant ses études à l'étranger et dont les parents résident au Maroc 	<p align="center">24H/24H</p> <p align="center">7 jours sur 7</p> <p align="center">Couvre pour 1 année</p>
<p><u>Circonstances:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - pour l'assuré étudiant : en cas de maladie, blessure ou décès -les prestations garanties s'appliquent sans franchise kilométrique 	
<p><u>Territorialité :</u></p> <p>Maroc pendant les vacances scolaires, Acores, Algérie, Allemagne, Andorre, Autriche, Baléares, Belgique, Iles des canaries, Espagne, France métropolitaine, Gibraltar, Grande Bretagne et Îles anglo-normandes, ,Irlande, Italie et Îles, Luxembourg, Madère, Pays Bas, Portugal, Suisse, Tunisie, Vatican .</p>	
<p><u>Durée et prise d'effet:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -le contrat prend effet le lendemain à midi de la date de paiement de la prime. -le contrat couvre pour une année ferme sans tacite reconduction 	
<p><u>Assistance médicale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -transport sanitaire à l'étranger (urbain ou interurbain) -avance des frais médicaux à l'étranger si ces frais excèdent 5 000 dh -retour de l'assuré au domicile -frais de prolongation de séjour si l'hospitalisation est hors de la ville de séjour -présence d'un membre de la famille auprès de l'assuré hospitalisé, non accompagné, si la durée de l'hospitalisation excède 8 jours -transmission de messages urgents -assistance conseil médical par téléphone 	<p>Garanti</p> <p>À hauteur de 30 000 dh</p> <p>Garanti</p> <p>Frais d'hôtel à concurrence de : 300 dh/nuit pendant 5 nuits</p> <p>1 titre de transport aller/retour +frais d'hôtel à concurrence de : 300 dh/nuit pendant 10 jours</p> <p>Garanti 24H/24 et 7jours/7</p>
<p><u>Assistance en cas de décès à l'étranger:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - formalités administratives et rapatriement du corps vers le Maroc en cas de décès de l'assuré à l'étranger. -transport du corps du lieu du décès au lieu d'inhumation au Maroc -cercueil du modèle le plus simple permettant le transport du corps -retour prématuré dans la ville de résidence suite au décès d'un proche parent (conjoint, ascendant, descendant direct au 1^{er} degré, frère ou sœur) 	<p>Garanti</p> <p>Garanti</p> <p>Garanti</p> <p>1 titre de transport aller simple</p>